

Association Florilège de Marnes  
Association Paravent Notre Dame d'Or  
Association Nature et Vie 79  
Association Faye Paysage  
Association Notre Environnement  
Association Adavat Vent Debout  
Association les Amis de l'Abbatiale  
de St Jouin de Marnes

Marnes le 23 Avril 2022

Mesdames, Messieurs

Préfètes Sous Préfètes  
Président(e)s  
Architectes  
Député  
Sénateur

Nous vous écrivons collectivement aujourd'hui pour vous alerter sur les **dysfonctionnements** constatés sur un projet d'installation d'éoliennes sur la commune de Marnes près d'Airvault dans le 79.

Pour vous imprégner de la situation, nous vous communiquons **4 pièces jointes**, les 3 premières décrivent les conditions dans lesquelles se déroulent l'étude de ce projet.

- 1) Une **lettre** de contestation adressée au maire d'Airvault qui a signé l'autorisation de la déclaration de travaux du mât de mesure. Dans celle-ci, se trouve résumé l'historique du projet et les manœuvres d'Enertrag pour contourner les contraintes existantes ( voir la **pièce 1** ) .
  - 2) - Malgré les **interdictions** environnementales mentionnées sur le récent **PLUI** établi par la communauté de communes du Thouarsais auquel Marnes est rattachée, les habitants des zones concernées par le projet viennent de recevoir un document d'**enquête** intitulé « Donnez-nous votre avis ! »(**pièce 2**). Dans ce questionnaire, chacun est invité à donner son identité pour définir les zones sur lesquelles pourraient être implantées les éoliennes. Cette méthode, pour le moins contestable cherche à associer la population à leur projet pour mieux le légitimer. Au lieu de respecter les filtres existants dans le PLUI qui prennent en compte tous les aspects, la Sté Enertrag demande directement aux habitants souvent peu informés ou qualifiés à faire un choix partial sur un problème complexe pouvant impacter durablement leur vie. A noter que ce questionnaire ne permet pas de contester le projet .
  - 3) Les zones boisées sur la Vallée de la Dive et les 200m exclus de chaque coté des axes routiers **recouvrent la quasi totalité des 8 zones d'implantation** mentionnées (**pièce 3**), en particulier, sur les 6 zones (A, B,C,D,E,F de la commune de Marnes. **Pourquoi les zones G et H sur la commune de Borcq sur Airvault viennent d'être rattachées au projet initial?** Est-ce que la Sté Enertrag a pris conscience, après avoir examiné l'ensemble des contraintes, que Marnes n'est pas le bon endroit pour implanter des éoliennes? A remarquer également que le **tracé de la zone D est faux** : » les Grands Tiens » est **sur la commune de St Jouin de Marnes !?**..et représente la quasi totalité de la partie non boisée sur cette zone D
- D'autre part, les **étoiles rouges** sur le plan représentent les **monuments remarquables** du secteur. A souligner que le **Donjon de Moncontour** ne figure pas sur le plan !?. Que resterait il de ce symbole historique de 28m de